

SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LEGION D'HONNEUR

HONNEUR

PATRIE

L'ENTRAIDE



BULLETIN d'INFORMATION
Cercle Mixte de la Garnison de Lyon Q.G.F

SECTION DU RHÔNE
27, Av. Leclerc - 69998 LYON ARMÉES

Mars 2001

N° 19

Le mot du Président

Bien chers amies et amis,

A l'issue de la première Assemblée Générale que j'ai eu l'honneur de diriger comme président je tiens à vous témoigner ma satisfaction.

La salle était archi-comble, l'ambiance franche et cordiale, l'organisation sans anicroche : tout a participé à la parfaite réussite de notre réunion annuelle.

Je tiens à souligner que j'ai ressenti une très grande cordialité et convivialité entre les membres de notre Section.

A une époque où les organismes d'aide financière, à tous les niveaux, sont très nombreux et diligentés par nos instances politiques, il nous incombe à nous, pour mener à bien notre mission d'entraide d'accroître l'aide morale en recherchant et en favorisant au mieux les relations personnelles entre nos sociétaires.

- Il faut, en mission prioritaire, tisser des liens d'amitié entre nous.

- Il faut connaître nos voisins pour être en mesure de leur porter secours en cas de besoin.

- Il faut que notre Section devienne encore plus un groupe d'amis et non pas un ensemble d'individus égoïstes et isolés.

Je vous remercie des actions que vous pouvez mener dans ce sens.

André Ott



SOMMAIRE :

• **Le mot du Président :**

Monsieur André OTT.

• **Compte rendu de l'A.G. 2000:**

Monsieur Robert PITIOT.

page 2

• **La vie de notre section:**

Col. (E.R.) Jacques BURSTERT.

page 8

• **Le voyage de la section:**

Le petit train du Vivarais,
de Tournon à Lamastre.

page 12

ATTENTION

Le prochain numéro paraîtra
courant octobre 2001.

Notez : notre voyage printemps-été aura lieu le 7 juin 2001.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER 2001

par Monsieur Robert PITIOT, secrétaire de séance.

Quand le Président OTT prononce son allocution d'ouverture, le quorum est largement atteint, puisqu'on peut évaluer le nombre de légionnaires présents ou représentés à plus de 450.

=o=o o=o o=o o=o o=o o=o



J.C. HERMANN J. BURSTERT G. BFCQUET A. OTT Gal J. MARC L. LACOUTURE Gal J. JUTHIER

Après l'hommage aux disparus, au nombre de 39 en 2000, et l'accueil dans la section des nouveaux nommés ou promus de l'Ordre, Monsieur le Président salue les Colonels DESROCHE et SOYER respectivement Président des sections de Savoie et de l'Ain. Enfin, il complimente Monsieur ELZIERE, Président du Comité de Villefranche pour sa récente promotion au grade d'Officier dans l'Ordre.

Puis, Monsieur OTT remercie chaleureusement Monsieur le Colonel BURSTERT, Secrétaire Général de la Section du Rhône et Monsieur le Lieutenant Colonel HERMANN, Trésorier, pour leur fidélité, leur compétence dans leurs domaines respectifs. Il associe à ces remerciements les Présidents de Comités, « hommes de terrain », trait d'union avec le bureau de la Section.

Il rappelle, à cet égard, qu'en accord avec le Président National, le Général WOISARD, la médaille de bronze de la société a été décernée pour 30 ans de présidence à Monsieur le Lieutenant Colonel André FENOT (Comité Sud-Ouest 11), et pour 13 ans de présidence à Messieurs René BAYET (Comité 7), Robert GAUTHIER (Comité Nord-Est 13) et Monsieur le Colonel GIRON (Comité Nord-Ouest 10).

VIE DE LA SECTION

Trois objectifs ont été fixés et respectés :

1. La défense du prestige de l'Ordre : elle doit être permanente, sous diverses formes,
2. La recherche de progression des effectifs : le recrutement est le travail de chacun,
3. Le développement de l'action sociale : des progrès sont enregistrés.

Sur ce dernier point, le Président rappelle le concours de Madame TOURET à l'intérieur de la section, et ne manque pas d'évoquer les difficultés rencontrées pour apporter de l'aide à des sociétaires dans le besoin, qui ne se manifestent pas.

Cette année, l'aide financière s'est élevée à 15.000 Francs répartis entre deux personnes. Mais, par ailleurs, au niveau national, Monsieur OTT indique l'intéressante révision des tarifs réalisée au Château du Val et à Costeur-Solvianne.

Toutefois, d'autres problèmes le préoccupent

- la recherche d'un Président du 9e comité,

- la nécessité de trouver un porte-drapeau pour seconder Monsieur ROGINO qui, certes, ne démerite pas, mais dont la tâche est lourde.

Fort heureusement, dans cet exercice 2000, il n'y a pas eu de bouleversement majeur. Un seul changement dans le comité 8, où Monsieur Paul BAYLE a demandé à Monsieur MINODIER de lui succéder.

VIE DES COMITÉS

Le Bulletin 18 de l'Entraide et le numéro 160 de la Cohorte apportent toutes précisions.

Après avoir invité chacun des sociétaires à participer aux réunions et manifestations de Comité, qui concourent à la convivialité, le Président rappelle les événements essentiels de la Section :

- La réception à la Préfecture des nouveaux nommés ou promus dans l'Ordre ;
- Le voyage en juin 2000 sur le lac du Bourget avec 65 participants ;
- L'office religieux au Sanctuaire Saint Bonaventure le Dimanche 25 mars à 10 heures.

PRIX SCOLAIRE

Sur 9 dossiers, deux ont été retenus. Le choix a été difficile. Les prix accordés sont très attractifs cette année

- Subvention de la Ville de 5.000 Francs
et
- Participation de la Banque Populaire de la Loire et de Lyon de 20.000 Francs.

PROJETS

- Visite à Aubagne de la Légion Étrangère : Les intéressés doivent contacter Monsieur OTT,
- Voyage annuel le 7 juin 2001.
- En 2002, année du bicentenaire de la Légion d'Honneur: des manifestations sont en préparation.

La parole est donnée à Monsieur le Colonel BURSTERT.

Rapport d'activité de la Section par le Secrétaire Général



La société au niveau national de la SEMLIH comprend 56.518 adhérents, soit près de 50 % du total des légionnaires recensés au nombre de 115.000.

PRÉSENTATION DE LA SECTION DU RHÔNE :

Elle se compose de 18 comités : 10 dans les arrondissements (2 pour le 6^{ème}) et 8 dans le reste du département.

Sur les 991 adhérents actuels, il y a 835 décorés et 156 membres associés.

Parmi les 835 titulaires, il est dénombré 42 dames représentant moins de 5 %.

Par ailleurs, dans ces 835 titulaires, 255 sont d'origine militaire (un peu plus de 30 %).

La moyenne d'âge est élevée (75 ans _) : 4 centenaires aujourd'hui, le doyen a 104 ans et le plus jeune des sociétaires a 38 ans.

Effectifs

Par rapport à l'année précédente, il est noté une légère augmentation des adhérents de la Section (991 contre 981).

Au niveau du recrutement, les nouvelles inscriptions représentent toujours environ 45 % des nouveaux nommés.

Sur le plan du mouvement de ces effectifs, il a été enregistré au cours de cet exercice, sans tenir compte des rayés pour non paiement de cotisation (15) :

- 46 pertes (39 décès, 5 mutations, 2 démissions),
- 52 nouvelles adhésions et 19 arrivées d'autres sections, au total 71.

Le résultat, en définitive, est positif (+25). Il faut continuer à prospecter et recruter. Par exemple, la réception de Monsieur le Préfet BESSE des nouveaux légionnaires à la Préfecture est une opération bénéfique pour le recrutement.

En revanche, les radiations pour non-paiement de cotisation sont dommageables (9 prévisibles cette année). Pour éviter les oublis de paiement, le Colonel BURSTERT conseille une nouvelle fois le prélèvement automatique, facile à réaliser et simplificateur des règlements.

Enfin, au chapitre des démissions, il faut se réjouir qu'elles soient en diminution (2 seulement cette année).

Le Bulletin de l'Entraide

Articles inédits, souvenirs personnels, anecdotes sont les bienvenus pour étoffer le bulletin. Monsieur BURSTERT remercie LE PROGRÈS pour son important soutien concrétisé par la fourniture de clichés nécessaires à l'impression du bulletin.

L'annuaire

La nouvelle édition va sortir en mars 2002. Le Colonel BURSTERT demande à chacun de fournir dans les meilleurs délais tout changement intervenu dans sa situation, s'il y a lieu, pour éviter des erreurs regrettables et des rectificatifs.

En conclusion, le Colonel Jacques BURSTERT termine son intervention par une note d'espoir pour diverses raisons :

- Stabilisation des effectifs proches de 1.000 adhérents pour la section,
- Volonté de tous de participer activement à la vie de la section,
- Arrivée de nouveaux membres susceptibles d'amener une animation accrue et qui, grâce à une coopération avec les anciens de la section, peuvent favoriser une véritable unité compacte et solidaire et non plus une somme d'individus.

La parole est alors donnée au Trésorier.

Rapport financier par Monsieur Jean-Claude HERMANN



La trésorier de la section présente dans le détail recettes et dépenses de l'exercice 2000.

Le total des recettes s'élève à 165.717 Francs et celui des dépenses à 171.695 Francs, ce qui fait ressortir un excédent de dépenses de 5.978 Francs au 31 décembre 2000.

Ce résultat affaiblit les avoirs de la section qui de 33.488 Francs passent à 27.510 Francs.

La situation financière reste néanmoins positive et satisfaisante.

Le Président OTT fait alors voter les rapports moral et financier. Ils sont adoptés à l'unanimité.

Cette partie formelle de la réunion achevée, il revient à Monsieur le Magistrat Gérard BECQUET, Administrateur National - d'apporter des nouvelles de la Société.

Exposé de Monsieur Gérard BECQUET, Administrateur National

Après quelques informations pratiques, dont l'une des principales concerne l'Assemblée Générale qui se déroulera le 18 mai prochain à POITIERS, Monsieur le Magistrat BECQUET entretient l'auditoire de la situation des résidences de la société et du problème de leur équilibre financier. Les 20 membres du Conseil d'Administration National se sont orientés vers une tarification des prix de pension, modulée en fonction des revenus des sociétaires séjournant dans des résidences, soit à titre temporaire, soit à titre permanent.

Cette disposition a fait l'objet de discussion, et c'est grâce à l'intervention des sections du Rhône et de la Loire que la situation s'est éclaircie. En effet, cette question de tarification posée directement à PARIS, fut mise à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil, et une commission



présidée par Madame MEME, Conseiller d'État et Administrateur National, fut chargée d'étudier la tarification des prix de pension. L'étude menée promptement par la commission a permis une nouvelle tarification adoptée par le Conseil National (voir cohorte du mois d'août 2000).

La décision est entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2000 et traduit le souci de solidarité et d'entraide des instances dirigeantes.

Monsieur le Magistrat BECQUET vante les mérites du Château du Val et de la résidence Costeur-Solvianne, maisons dit-il qui sont « des éléments emblématiques de notre société ». Ce sont des lieux offrant calme et sécurité, beaux salons et galeries avec toiles de Maîtres pour le Château du Val, merveilleux environnement sur le Golfe de Saint Raphaël pour Costeur-Solvianne.

Il est indispensable qu'un effort d'information soit fait pour les Présidents et Membres de Comités, alors qu'une tarification nouvelle est adoptée. Plus il y aura de séjours, mieux notre société se portera - dit-il - et l'équilibre financier sera réalisé. La présente transformation est une expérience qui doit être menée à bien, afin qu'en 2002, le bilan de fonctionnement soit positif.

Monsieur le Président OTT demande à Monsieur le Général MARC d'intervenir sur le bicentenaire de la Légion d'Honneur.

Lancement des cérémonies du bicentenaire de la Légion d'Honneur

C'est donc à Monsieur le Général Jacques MARC, Premier Vice-Président de la Section du Rhône de la SEMLH, chargé de l'organisation des journées du bicentenaire de la Légion d'Honneur, qu'il appartient d'en faire la présentation. Il s'agit du bicentenaire, puisque la Légion d'Honneur a été fondée par le premier Consul le 29 Floréal an X (19 mai 1802).

Un petit groupe de travail s'est spontanément formé pour élaborer une maquette qui sera sans doute formalisée d'ici fin mars 2001. Elle sera présentée aux autorités civiles et militaires, concernées par cette communication et notamment à la Ville de LYON.

Diverses manifestations de qualité seront organisées, réparties sur une semaine. Conçues dans une optique de prestige, de communication et d'ouverture, elles seront essentiellement orientées vers la jeunesse.

Monsieur le Général Jacques MARC lance un triple appel

1. Que chaque légionnaire fasse part de ses souhaits, idées et suggestions soit directement au bureau, soit en passant par le Président du Comité qui le concerne,
2. Le concours actif de chacun est souhaité pour constituer différentes équipes, chargées de réaliser des projets,
3. Un effort tout particulier est demandé pour une participation en nombre aux festivités prévues.

Il ne devrait pas y avoir de problème financier, car des projets ambitieux ne peuvent manquer d'attirer l'attention et le soutien des autorités locales, ainsi que d'éventuels mécènes. De même, la participation de chacun sera la bienvenue.

2^{ème} PARTIE DE LA RÉUNION



Monsieur le Président OTT accueille les diverses autorités :

- Monsieur le Préfet de la Région Rhône-Alpes, représenté par son Secrétaire Général, Monsieur LALANDE

- Monsieur le Député Maire de Lyon, représenté par Monsieur MARÉCHAL, Adjoint
- Monsieur le Sénateur CHABROUX
- Monsieur le Général de WIDERSPACH-THOR, Gouverneur Militaire de LYON
- Monsieur le Colonel BOISSON, représentant le Général ALAUX, Commandant de la Région de Gendarmerie Sud Est à LYON
- Madame Marie-Chantal DESBAZEILLE, Maire du 7e arrondissement de LYON
- Messieurs les dignitaires de la Légion d'Honneur,
- Messieurs les Colonels DESROCHE et SOYER, respectivement Président des sections de la Savoie et de l'Ain

Dans une courte allocution, le Président rappelle que la SEMIH a été créée en 1921 par le Général DUBAIL, Grand Chancelier, sous la dénomination: Société des Membres de la Légion d'Honneur.

Pour Monsieur OTT, trois priorités se présentent :

1. le prestige de l'Ordre
2. l'entraide
3. le recrutement.

Il développe ces divers points, évoque les projets pour 2001, et en vient au prix scolaire, en demandant à Madame le Proviseur Lucette LACOUTURE et à Monsieur l'Inspecteur Général Robert GAUTHIER, de bien vouloir présenter les jeunes lauréats, qui ont été distingués parmi neuf dossiers sélectionnés.

Monsieur l'Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, Robert GAUTHIER rappelle d'abord de façon générale les principes essentiels d'attribution du prix. Il s'agit de distinguer des élèves de terminale qui ont obtenu non seulement d'excellents résultats scolaires, mais qui ont fait aussi preuve d'un engagement d'ordre culturel, social, sportif.



M. Gauthier et M. Rey

C'est ainsi que Monsieur Xavier REY de classe terminale scientifique a mérité le premier prix.

Monsieur l'Inspecteur Général GAUTHIER précise que Xavier REY a un excellent dossier scolaire, avec des notes dans les diverses disciplines, en première et en terminale, qui se situent entre 14 et 16 sur 20. Curiosité intellectuelle, vaste culture, étude du grec ancien, engagement dans la vie scolaire caractérisent sa personnalité.

Sa disponibilité, son sens des responsabilités, sa maturité se sont révélés dans ses diverses activités de délégué des élèves, de membre du Conseil d'Administration de l'école, également de membre du Conseil Académique de la vie des lycées, de création récente. Archéologie, histoire de l'Art le passionnent et il prend intérêt à l'avenir de son lycée.

Monsieur Xavier REY est aujourd'hui au Lycée du Parc en Hypokhâgne.

Il revient à Madame le Proviseur Lucette LACOUTURE d'accueillir le second prix Mademoiselle Djouri BRAHMI.

Intervention de Madame LACOUTURE

Mention Bien au « Bac », Mademoiselle BRAHMI, est une ancienne élève du lycée de GIVORS, brillante, studieuse, rigoureuse, volontaire : elle a intégré sans problème l'INSA.

D'origine sociale modeste, elle a d'autant plus de mérite de faire de longues études. Son courage est exemplaire. Elle se convainc elle-même moralement, en se disant : « *J'ai envie de réussir* » ou encore « *Je m'engage à poursuivre mes efforts* ».

Mais ses résultats scolaires ne sont qu'un élément de son dossier. Elle fait preuve d'une attitude exemplaire au point de vue civique, en tant que déléguée des élèves de sa classe et membre du Conseil d'Administration de son lycée. A l'IN.S.A., elle garde le même esprit, talentueuse au point de vue sportif, en athlétisme, mais aussi exemplaire pour participer à la cohésion sociale de l'Établissement.



Mlle Brahmi Mme Lacouture

Sont remis alors les prix aux lauréats par Monsieur le Président OTT : de magnifiques ouvrages sur la Légion d'Honneur et la subvention de la Ville de 5.000 Francs.

Le représentant de la Banque Populaire, après avoir complimenté Xavier REY et Djouri BRAHMI, leur remet un chèque de 8.000 Francs et de 7 000 Francs, rappelant les liens étroits qu'entretient son Établissement financier avec l'Éducation Nationale.

Xavier REY exprime alors sa reconnaissance d'abord au Proviseur du Lycée Jean Moulin, Madame LUST, qui a été l'instigatrice de sa candidature. Puis il en vient à parler de son lycée qui, en 1993, lorsqu'il y entra l'impressionnait par la dimension du bâtiment. Et c'est avec émotion qu'il l'a quitté dit-il en l'an 2000. Puis, il remercie ses maîtres qui ont su éveiller en lui la connaissance et qui l'ont guidé sur le chemin de la maturité.

Il exprime encore sa gratitude à ses parents qui ont su lui donner le goût de l'art et du patrimoine culturel, choisissant ses itinéraires dans les musées. Il dit son admiration pour la beauté du monument de son lycée, ce qui l'a motivé pour s'en occuper et souhaité qu'il devienne un écrin encore plus agréable. En terminant, il remercie les représentants de la Légion d'Honneur dont il est redevable de sa désignation à ce prix.

Djoura BRAHMI, sensible à cette récompense, dit sa reconnaissance au proviseur et au proviseur adjoint de son lycée, Madame VERNET, remercie les représentants de la Légion d'Honneur, qui ont bien voulu examiner son dossier avec attention et bienveillance ; elle s'engage à poursuivre ses efforts pour faire honneur à la confiance qui lui a été accordée.

Monsieur le Général Gouverneur de WIDERSPACH-THOR

Après avoir félicité chaleureusement le Président OTT pour son action, Monsieur le Gouverneur entretient l'assemblée de la restructuration des armées.

Il se réjouit par ailleurs des propos tenus par les deux jeunes qui viennent d'être récompensés, propos réconfortants et qui reflètent l'attitude d'une grande partie de notre jeunesse.

2002 sera la fin du Service National. La journée de formation est globalement bien acceptée par les jeunes. En effet, quand on leur pose la question de savoir comment ils l'ont vécue : 80 % se disent intéressés, 30 à 35 % se sentent même concernés par la Défense Nationale.

Monsieur le Général Gouverneur, dans un ultime compliment, estime que l'on peut plus que jamais, accorder sa confiance aux jeunes.

Monsieur LALANDE, Secrétaire Général de la Préfecture du Rhône

Monsieur LALANDE représente Monsieur le Préfet de Région, Michel BESSE. Il présente des vœux de bonne santé à la SEMLIH, dont l'action est remarquable et à son Président, Monsieur OTT.

C'est une année exceptionnelle qui se prépare, dit-il, puisqu'elle conduit au Bicentenaire de l'Ordre : l'Ordre de la Légion d'Honneur constitue aujourd'hui l'une des valeurs fondamentales, qui s'organise autour de la République.

Si 2002 est l'année du bicentenaire, l'année qui vient de s'achever n'en a pas moins connu la loi sur les associations. C'est la France des Associations. La République est consubstantielle aux associations.

L'assemblée générale rassemble, témoigne de ce qu'est l'Association, l'organisation qui symbolise bien les valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité.

Après avoir développé l'idée qu'avec du courage, de l'intelligence et de la volonté, il n'y a pas de déterminisme absolu, il conclut qu'au travers des jeunes, il reste très optimiste et considère que cette année est bien positive.

La séance est levée à 12 heures 30. Un vin d'honneur et le déjeuner avec épouses terminent la cérémonie dans une ambiance sympathique et conviviale.



• Cérémonies :

Nous avons été conviés à participer à un certain nombre de cérémonies de remise de décorations de l'Ordre de la Légion d'Honneur comme de l'Ordre national du Mérite.

Le 31 octobre 2000 :

Dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lyon monsieur Raymond BARRE a remis la cravate de Commandeur de l'Ordre National du Mérite à Monsieur Charles SINANIAN membre de notre Société Officier de la Légion d'Honneur. Monsieur SINANIAN ancien résistant, à l'âge de 17 ans, est blessé une première fois lors des combats de la 1^{ère} D.F.L. puis une deuxième fois en 1950 dans la marine nationale lors des combats en Indochine. Depuis 1951 il commence une nouvelle carrière civile de mécanicien puis il s'engage dans la défense professionnelle des artisans de l'automobile. Cette action l'amène à la présidence des artisans mécaniciens réparateurs automobiles avec comme l'a dit monsieur BARRE « un esprit de responsabilité notamment dans les moments les plus difficiles où vous avez su éviter les manifestations excessives. »



Monsieur Charles SINANIAN

Monsieur SINANIAN dans sa réponse, avec beaucoup d'humour, a évoqué ses amis de bâbord et de tribord et les rendez-vous de l'histoire qui l'ont amené à bloquer raffineries et dépôts de carburant. La communauté arménienne a rendu hommage à l'un des siens avec aussi la présence de Mgr ZAKARIAN évêque des Arméniens de Lyon et de Rhône-Alpes.

Toutes nos félicitations à monsieur Charles SINANIAN, membre à vie de notre Société. Il appartient au Comité du 3^{ème} arrondissement de Lyon.

Le 17 novembre 2000 :

Dans le Grand réfectoire de l'Hôtel Dieu, remise de la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur au Docteur Marion GIRARDIER MENDELSON directeur du Pernns, (pôle d'expertise et de référence nationale des nomenclatures de santé).

Madame GIRARDIER a été décorée par monsieur le Directeur de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins.

Dans son discours, celui-ci, l'a félicitée, en particulier, pour sa brillante carrière atypique hors hôpital et pour avoir créé et mis en place le Pernns.

Dans la réponse faite à son parrain, après les remerciements d'usage madame GIRARDIER avec beaucoup d'humour nous a raconté les réactions de son entourage à la nouvelle de sa nomination :

« Quand j'ai appris que j'avais été proposée à la nomination de Chevalier de la Légion d'Honneur par un message téléphonique des Renseignements Généraux, j'en ai parlé dans mon entourage le plus proche et je peux vous dire que les réactions, à une exception près, m'ont rapidement refroidie. On peut les classer en quatre groupes : "On la donne à n'importe qui", "Il suffit de la demander à la bonne personne", "Si on me la proposait, je la refuserais", "Qu'as-tu fait pour cela ?". Un point positif toutefois, dans la mesure où personne ne m'a dit "c'est une blague". »...



Madame GIRARDIER et son équipe

« Il me fallait au moins une bonne raison d'accepter cette récompense et je l'ai rapidement trouvée : c'est pour moi une reconnaissance professionnelle que je n'ai pas eue à l'intérieur de l'hôpital en raison d'une carrière atypique qui n'avait aucune raison de se dérouler normalement puisque la spécialité d'information médicale n'existait pas quand j'ai commencé à m'en occuper dans les années 70. »

Elle a continué en retraçant les différentes étapes de son parcours professionnel et a conclu par une note pleine d'émotion en s'adressant à ses enfants qui sont « à la fois le passé, le présent et l'avenir »

Toutes nos félicitations et encore merci d'avoir rejoint nos rangs aussi vite et de nous honorer ainsi de votre présence. Madame GIRARDIER fait

partie du Comité du 6^{ème} arrondissement Sud.

Merci à tous ceux ou celles qui nous font participer à ce grand moment de bonheur et de fierté qu'est la remise de l'insigne de notre Ordre témoignage de leurs mérites.

Le 10 février 2001

Au cours d'une cérémonie pleine d'émotion, au Quartier Général Frère, monsieur Jean-Jack QUEYRANNE a remis les insignes de Commandeur de la Légion d'Honneur à monsieur Henri MALARTRE.

Grand résistant, monsieur MALARTRE fut torturé à Montluc, puis déporté à Mathausen et Dora. Il fait partie des quatre survivants sur les cent déportés et il réussit aussi à s'évader à la descente du train.

Il obtient cette récompense suprême à près de 95 ans.

Monsieur Henri MALARTRE est bien connu des Lyonnais car il est le créateur du musée automobile de Rochetaillé, musée très riche en voitures de rêve : Panhard-Levassor, de Dion-Bouton...et aussi la voiture blindée qui transportait Hitler à Nuremberg.



Toutes nos félicitations à monsieur Henri MALARTRE pour cette récompense, ô combien méritée.

• Deuil :

Notre Président d'Honneur nous a quittés à l'âge de 94 ans. Monsieur Charles MERIEUX était Grand' Croix de la Légion d'Honneur. Notre Section était représentée lors des obsèques par notre 1^{er} Vice-Président le Général J. MARC et par de nombreux adhérents en présence de notre drapeau.



Nous avons reproduit en détail, dans notre bulletin n° 13 en février 1998, les discours prononcés lors de son élévation à la Dignité de Grand' Croix par le Président de la République.

Le parcours de cette grande figure Lyonnaise a été celui d'un découvreur, d'un innovateur, d'un inventeur.

Il n'est pas possible ici de donner la totalité de son œuvre, deux faits très marquants sont rappelés ci-après :

Il a réussi en 1974 à enrayer une foudroyante épidémie de méningite au Brésil, produisant en 3 mois de quoi vacciner cent millions de personnes. La vaccination et la lutte contre les virus mortels deviennent alors ses priorités.

En mars 1999, il inaugure à Lyon son projet qui lui tient à cœur 'un laboratoire de haute sécurité biologique P4 ' destiné à abriter et étudier les virus les plus dangereux de la planète, faisant de Lyon la 'biocapitale' de l'Europe du Sud.

Il a consacré sa vie entière aux autres et au service de la médecine préventive.

Sa devise était "Quand on veut, on peut."

Au revoir Monsieur Charles MERIEUX, nous étions très fiers de vous avoir comme Président d'Honneur.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Monsieur E. ROGINO, notre porte-drapeau, est très dévoué, toujours disponible : mais lui aussi peut être malade et il a le droit de partir en vacances, en un mot d'être absent.

La présence de notre drapeau de Section est **impérative** lors de cérémonies officielles, vivement **souhaitable** lors de funérailles.

Sa présence est **obligatoire** pour assurer le prestige de notre Ordre.

Portez-vous volontaire pour seconder M.ROGINO.

Merci d'avance.



La Section du Rhône fait sa sortie annuelle

le 7 juin 2001.

« Le chemin de fer du Vivarais »

Pour 360 F. nous vous proposons cette année un magnifique voyage dans un train de rêve de Tournon à Lamastre.

Une journée 'rétro' dans un site merveilleux pour 33 km de voie métrique dans la vallée du Doux... avec, sans supplément, la traversée du 45^{ème} parallèle.

Le 7 juin, après un déplacement en car à étage très confortable bénéficiant de tout le confort moderne du 21^{ème} siècle, nous arrivons à **Mastrou** vers 9h. 45.

Embarquement dans le train à vapeur, authentique, assurant une sécurité absolue mais offrant un confort plus conforme au Siècle dernier qu'à celui de notre nouveau millénaire.

Mais pour nous les Anciens que de souvenirs !! qui n'a pas voyagé dans sa jeunesse à bord de ces fameux trains à vapeur ? qui n'est pas allé admirer, en tête, la magnifique locomotive étincelante, assourdissante, baignée de vapeur et au sifflet nostalgique. Qui n'a pas reçu, pour avoir imprudemment mis la tête à la fenêtre, une escarille dans l'œil lui laissant un souvenir cuisant ?



Au lieu dit : 'La Pierre qui vire'

Les roues patinent, c'est le départ, un nuage de fumée le train s'ébranle nous voilà partis vers l'aventure. La montagne est escaladée allègrement malgré le grand âge de notre tracteur.

Nous suivons la vallée du Doux en surplombant les gorges tapissées de chênes et chênes verts, genêts d'Espagne, fougères, buis sauvages et pins nous présentant un spectacle merveilleux

Nous admirons les jolies gares du temps passé : Colombier-le-Vieux, et Boucieu-le-Roi, siège de l'ancien bailliage royal du Haut Vivarais, où nous nous arrêtons.

Après 2 heures d'un périple merveilleux, les yeux pleins de souvenirs, nous atteignons notre terminus où nous sommes accueillis au son des limonaires ; encore un souvenir de notre jeunesse, air de la Vogue ou tout simplement d'un coin de rue...

Après avoir confié au restaurant le 'Retourtour' le soin de reconstituer nos forces affaiblies par un voyage épuisant, nous reprenons place dans notre confortable véhicule pour nous rendre à **Desaignes**, quelques kilomètres à l'ouest. Bourg du canton de Lamastre, ce village était au début du XVI^{ème} siècle la ville la plus peuplée du Vivarais.

Nous allons y découvrir les fortifications, les ruelles, les vieilles portes, les grilles forgées, les divers blasons... par une petite promenade sans effort.

Nous regrimpons dans l'autobus en direction de Lyon, mais avec un arrêt à **Saint-Désirat**

Nous allons visiter le musée de l'Alambic qui relate l'histoire d'un passé disparu, celui des 'bouilleurs ambulants'. Au cours de la visite, nous pourrons voir le processus d'élaboration des eaux de vie, du fruit à la bouteille, couler l'alambic et nous en faire expliquer tous les mystères ! après la visite une dégustation des produits de la distillerie nous sera offerte.

Enfin heureux et comblés nous rentrons à Lyon.



La gare de Lamastre

Voilà ce que nous vous proposons pour 360 Francs (54,88 €). Le beau temps est commandé, inscrivez-vous au moyen de la fiche jointe. Faites-le rapidement, notez bien que le nombre de places est limité à la capacité du car soit 75.

Venez nombreux pour passer ensemble une excellente journée entre amis, dans une ambiance d'autrefois.